

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2016**

Délibération
n° 2016.10.119.B

**Parc automobile :
changement
d'affectation d'un
véhicule**

LE TREIZE OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2016**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Francis LAURENT

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2016**DELIBERATION
N° 2016.10.119.B**PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
GESTION DU PATRIMOINE ET DES TRAVAUXRapporteur : Monsieur DEZIER**PARC AUTOMOBILE : CHANGEMENT D'AFFECTION D'UN VEHICULE**

Pour répondre aux besoins des services de GrandAngoulême, un véhicule a fait l'objet d'un changement d'affectation de budget.

- **Véhicule transféré du budget annexe assainissement au budget annexe camping**

La responsable du camping a exprimé le besoin au quotidien, sur le site, d'un petit véhicule utilitaire. Une fourgonnette type C15, du service assainissement, peut répondre à ces attentes, dans le cadre d'un usage moins intense. En conséquence, il est proposé un changement d'affectation du budget annexe assainissement vers le budget annexe camping.

	Véhicule 1
Immatriculation	3527SM16 (parc 741)
Marque et type	CITROEN C15
1ère mise en circulation	10/08/1995
Kilométrage	104 121
N° d'inventaire	13-E-95
Date d'achat	1995
Valeur d'achat	8 712,73 €
Valeur nette comptable	0 €

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 6 septembre 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER le changement d'affectation de budget du véhicule mentionné ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le comptable à réaliser l'opération d'ordre non budgétaire nécessaire à ce transfert.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

18 octobre 2016

Affiché le :

18 octobre 2016